

DEPARTEMENT DE LA CÔTE-D'OR

Arrêté n°141/2024 portant désignation des membres du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de la Côte-d'Or

Le Président du Conseil Départemental de la Côte-d'Or,

- VU** le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment ses articles L.149-1 à L.149-3 et D.149-1 à D.149-13 ;
- VU** l'arrêté n°211/2020 du 5 novembre 2020 portant composition des membres du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de la Côte-d'Or ;
- VU** l'arrêté n°263/2023 du 4 décembre 2023 portant composition des membres du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de la Côte-d'Or ;
- VU** les propositions des associations représentant les personnes âgées, les personnes handicapées et leurs familles ;
- VU** les propositions des organisations syndicales de salariés ;
- VU** les propositions des organisations représentant les employeurs, les professionnels et les gestionnaires d'établissements et de services sociaux et médico-sociaux ;
- SUR** proposition de M. le Directeur Général des Services Départementaux de la Côte-d'Or.

Accusé de réception en préfecture .../...
021-222100018-20240329-SSMADCO_141-24-AR
Date de réception préfecture : 02/04/2024

ARRETE

Article 1^{er}. – La formation spécialisée du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) pour les questions relatives aux personnes âgées est composée comme suit :

1) au titre du premier collège (16 membres) : Représentants des usagers retraités, personnes âgées, de leurs familles et proches aidants.

Pour les représentants des personnes âgées, de leurs familles et proches aidants :

Organismes	Titulaires	Suppléants
Association Nationale des Retraités de la Poste et d'Orange	Mme Edith GARCHEY	Mme Jacqueline DUBAN
Fédération Générale des Retraités de la Fonction Publique - FGR-FP	M. Gilbert FOREY	Mme Evelyne AMIDIEU
France Alzheimer de Côte-d'Or	Mme Christine JOTTRAS	Mme Charline COMTE
Génération Mouvement de Côte-d'Or	Non pourvu	Non pourvu
Jusqu'à La Mort Accompagner La Vie - JALMALV Dijon	Mme Dominique BARRIERE	Mme Maryline ROUGIER
Les Petits Frères des Pauvres	M. Edgar VULPE	Mme Aurélie FALEMPE
Loisirs et Solidarités des Retraités 21	M. Pierre BERTRAND	M. Pierre GENOUD
Union Française des Retraités	M. Joël MOLHERAT	M. Jean-Michel BERGER

Pour les représentants des personnes retraitées, sur propositions des organisations syndicales représentatives au niveau national :

Organismes	Titulaires	Suppléants
Union Départementale Confédération Française de l'Encadrement - Confédération Générale des Cadres – CFE CGC	M. Jean-François VALDENNAIRE	Mme Christine FREQUELIN
Confédération Française Démocratique du Travail - CFDT Retraités Côte-d'Or	Mme Bernadette DAVID	M. Olivier DRIGNY
Confédération Française des Travailleurs Chrétiens - Union Nationale des Retraités et Pensionnés de la CFTC	M. Serge THEYSSIER	Mme Marie-Thérèse ACCARD
Confédération Générale du Travail Côte-d'Or - CGT	Non pourvu	Non pourvu
Force Ouvrière de Côte-d'Or – F.O	M. Pierre DOMGERMAIN	Non pourvu

Pour les représentants des personnes retraitées désignés parmi les autres organisations syndicales siégeant au Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Age :

Organismes	Titulaires	Suppléants
Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles - FDSEA 21	Mme Suzanne FERRAND	M. Daniel BOURGE
CPME Côte-d'Or	M. Gilles CLAVEL	Non pourvu
Fédération Syndicale Unitaire de Côte-d'Or (FSU)	M. Philippe CHOULOT	Mme Joëlle DESFORGES

2) au titre du deuxième collège (13 membres) : Représentants des institutions.

Pour le représentant du Conseil Départemental de la Côte-d'Or :

Titulaire	Suppléant
Mme Céline VIALET	Mme Christine BLANC

Pour le représentant de Dijon Métropole :

Titulaire	Suppléant
Mme Brigitte POPARD	Mme Catherine GOZZI

Pour les représentants des autres collectivités territoriales et établissements publics de coopération intercommunale :

Organismes	Titulaires	Suppléants
Association des Maires de Côte-d'Or	Mme Nathalie GAVOILLE	Mme Marie-Line DUPARC
Association des Maires de Côte-d'Or	Mme Lydie PFANDER-MENY	Non pourvu

Pour les services déconcentrés de l'Etat :

Titulaires	Suppléants
La Déléguée de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat dans le département ou son représentant	Un représentant de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat
Le Directeur Départemental de l'emploi, du travail et des solidarités	Un représentant de la Direction Départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de Côte-d'Or

Pour l'Agence Régionale de Santé :

Titulaire	Suppléante
Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté ou son représentant	La Directrice Territoriale de la Côte-d'Or ou son représentant

Pour les représentants des régimes de base d'assurance vieillesse et d'assurance maladie :

Organismes	Titulaires	Suppléants
Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Côte-d'Or - CPAM	M. Michel MORAUX	Mme Annik AMIARD
Caisse d'Assurance Retraite de Santé au Travail Bourgogne-Franche-Comté - CARSAT	M. Yves BARD	M. Mounir SMAILI
Caisse Régionale de la Mutualité Sociale Agricole de Bourgogne - MSA	M. Jacques GANNE	M. Frédéric ARCHAMBEAUD

Pour le représentant des institutions de retraite complémentaire :

Organismes	Titulaires	Suppléants
Gie AGIRC ARRCO	M. Eric LEVASSEUR	Mme Anne CLARIS

Pour le représentant des organismes régis par le code de la Mutualité :

Organisme	Titulaire	Suppléant
VYV3 Bourgogne	M. Martial PAQUET	Mme Nathalie MOUTARLIER

3) au titre du troisième collège (11 membres) : Représentants des organismes et professionnels œuvrant en faveur des personnes âgées

Pour les représentants des organisations syndicales représentatives de salariés :

Organismes	Titulaires	Suppléants
Union Départementale Confédération Française de l'Encadrement - Confédération Générale des Cadres – CFE CGC	M. Jean-François VALDENNAIRE	M. Pierre GADALA
Confédération Française Démocratique du Travail - CFDT Côte-d'Or	Mme Sandrine MEUX	Mme Véronique BEUCIC
Confédération Française des Travailleurs Chrétiens de la Côte-d'Or - CFTC	Non pourvu	Non pourvu
Confédération Générale du Travail Côte-d'Or – CGT	Mme Anne-Marie LAMBOLAY	Mme Sandra CROUZIER

Force Ouvrière de Côte-d'Or – F.O	M. Pierre DOMGERMAIN	Non pourvu
-----------------------------------	----------------------	------------

Pour le représentant de l'Union Nationale des Syndicats Autonomes :

Union Nationale des Syndicats Autonomes de la Côte-d'Or – UNSA	M. Maxence DE LA TOUR D'AUVERGNE	M. Alain JASSIONNESSE
--	----------------------------------	-----------------------

Pour les représentants des organisations représentant les employeurs, les professionnels et les gestionnaires d'établissements et de services sociaux et médico-sociaux :

Organismes	Titulaires	Suppléants
Fédération ADMR de Côte-d'Or	M. Lionel PARRIAUX	Mme Anne-Sophie COUPET
Fédération des Etablissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne privés non lucratifs Bourgogne-Franche-Comté - FEHAP	M. Vincent GAY	M. James BONTEMPS
Fédération Hospitalière de France Bourgogne-Franche-Comté - FHF	Mme Catherine PALLENCHEUR	Non pourvu
Syndicat National des Etablissements et Résidences privés pour Personnes Agées - SYNERPA	Mme Claire RICCI	M. Alexis BOYER

Article 2. – La formation spécialisée du CDCA pour les questions relatives aux personnes handicapées est composée comme suit :

1) au titre du premier collège (16 membres) : Représentants des usagers.

Organismes	Titulaires	Suppléants
Association Départementale des Amis et des Parents d'Enfants Inadaptés de Côte-d'Or - ADAPEI	Mme Jacqueline MULLER	M. Jacques PILLIEN
AFM Téléthon – Délégation Côte-d'Or	Mme Maeva BOURBON	Mme Véronique GILLIG
Association de Familles des Traumatés Crâniens et Cérébro-lésés de Bourgogne-Franche-Comté - AFTC	Mme Brigitte ROSIER	Mme Emilie EMERARD
Association Handicap Valide Vivre Ensemble Solidaire - AHVVES	Non pourvu	Non pourvu
APF France Handicap – Délégation de Côte-d'Or	Mme Martine CUENOT	M. Christophe NOIROT

Association Valentin d'Haüy de Côte-d'Or – AVH	Non pourvu	Non pourvu
LADAPT Bourgogne-Franche-Comté	M. Jean LIBERATORE	Mme Virginie HAMELIN
Les yeux en promenade	Mme Dominique BERTUCAT	Mme Chantal CONESA
Trisomie 21 Côte-d'Or	Mme Dominique MISSEREY	Mme Marie-Laure COFFY
UDAF Côte-d'Or	Non pourvu	Non pourvu
UNAFAM Côte-d'Or	M. Jean-Louis LAVILLE	M. Jean-Paul VERDIER
Union régionale Autisme France	Mme Christine GARNIER	Mme Patricia BLOUIN
Union Régionale des Associations de Parents d'Enfants Déficients Auditifs - URAPEDA	Non pourvu	Non pourvu
Voir Ensemble Côte-d'Or	M. Dominique ALLAIN	M. Jean-Claude LESECQ

2) au titre du deuxième collège (13 membres) : Représentants des institutions.

Pour le représentant du Conseil Départemental de la Côte-d'Or :

Titulaire	Suppléant
Mme Christine BLANC	Mme Céline VIALET

Pour le représentant de Dijon Métropole :

Titulaire	Suppléant
Mme Françoise TENENBAUM	Mme Stéphanie VACHEROT

Pour le Conseil Régional de Bourgogne – Franche-Comté :

Titulaire	Suppléant
Non pourvu	Non pourvu

Pour les représentants des autres collectivités territoriales et établissements publics de coopération intercommunale :

Organismes	Titulaires	Suppléants
Association des Maires de Côte-d'Or	Mme Martine DECHAUD	M. Raphaël VEJUX
Association des Maires de Côte-d'Or	Mme Brigitte POPARD	M. Laurent GOBET

Pour les services déconcentrés de l'Etat :

Titulaires	Suppléants
La Déléguée de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat dans le département ou son représentant	Un représentant de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat
Le Directeur Départemental de l'emploi, du travail et des solidarités	Un représentant de la Direction Départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de Côte-d'Or
Le Directeur Régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités	Un représentant de la Direction Régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités
La Rectrice de l'académie de Dijon	Un représentant de l'académie de Dijon

Pour l'Agence Régionale de Santé :

Titulaire	Suppléant
Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté ou son représentant	La Directrice Territoriale de la Côte-d'Or ou son représentant

Pour les représentants des régimes de base d'assurance vieillesse et d'assurance maladie :

Organismes	Titulaires	Suppléants
Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Côte-d'Or - CPAM	Mme Annik AMIARD	M. Michel MORAUX
Caisse d'Assurance Retraite de Santé au Travail Bourgogne-Franche-Comté - CARSAT	Non pourvu	Non pourvu

Pour les représentants des organismes régis par le Code de la Mutualité :

Organisme	Titulaire	Suppléant
VYV3 Bourgogne	Mme Lydie THEVENIN	Mme Lucie GRAS

3) **au titre du troisième collège (11 membres)** : Représentants des organismes et professionnels œuvrant en faveur des personnes handicapées.

Pour les représentants des organisations syndicales représentatives de salariés :

Organismes	Titulaires	Suppléants
Union Départementale Confédération Française de l'Encadrement - Confédération Générale des Cadres – CFE CGC	M. Pierre GADALA	M. Jean-François VALDENNAIRE
Confédération Française Démocratique du Travail - CFDT Côte-d'Or	Mme Mélanie MILON	M. Benjamin CURIE
Confédération Française des Travailleurs Chrétiens de Côte-d'Or - CFTC	Mme Anne-Marie LEVOYET	Non pourvu
Confédération Générale du Travail de la Côte-d'Or - CGT	Mme Delphine CHRETIEN	Mme Dominique JAUSSAUD
Force Ouvrière de Côte-d'Or – F.O	M. Pierre DOMGERMAIN	Non pourvu

Pour le représentant de l'Union Nationale des Syndicats Autonomes :

Union Nationale des Syndicats Autonomes de la Côte-d'Or – UNSA	Mme Peggy FLORICOURT	M. Thierry RONDOT
--	----------------------	-------------------

Pour les représentants des organisations représentant les employeurs, les professionnels et les gestionnaires d'établissements et de services sociaux et médico-sociaux :

Organismes	Titulaires	Suppléants
Nexem Bourgogne-Franche- Comté	M. Patrice DUROVRAY	Mme Yamina BOUDJERDA
Union Régionale Interfédérale des Organismes Privés non lucratifs Sanitaires et Sociaux - URIOPSS	Non pourvu	Non pourvu
Union Nationale de l'Aide, des soins et des services aux domiciles - UNA	Mme Nathalie MOUTARLIER	Mme Rachel AWOUNOU
Fédération des Etablissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne privés non lucratifs Bourgogne-Franche-Comté - FEHAP	M. Jean LIBERATORE	Mme Virginie HANELIN

Pour les représentants des intervenants bénévoles qui contribuent au maintien de la participation des personnes handicapées :

Organisme	Titulaire	Suppléant
Association Enfance et Handicap en Côte-d'Or (EHCO)	M. Sylvain VACHERESSE	M. Philippe CHAUSSADE

Article 3. – Les membres du quatrième collège, représentant les personnes physiques ou morales concernées par les politiques de l'autonomie et de la citoyenneté ou intervenant dans le domaine de compétence du conseil, sont communs aux deux formations spécialisées. Ils sont désignés ci-après :

Pour le représentant des autorités organisatrices de transport :

Organisme	Titulaire	Suppléant
Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté	Non pourvu	Non pourvu

Pour le représentant des bailleurs sociaux :

Organisme	Titulaire	Suppléant
Union Sociale pour l'Habitat de Bourgogne-Franche-Comté	Mme Delphine HOURY	Mme Agnès GAUTHIER

Pour l'architecte urbaniste : Non pourvu

Pour les personnes physiques ou morales concernées par la politique de l'autonomie et de l'accessibilité universelle et intervenant dans les domaines de la citoyenneté, de la santé, de l'activité physique, des loisirs, de la vie associative, de la culture et du tourisme :

Organismes	Titulaires
Caisse d'Allocations Familiales de Côte-d'Or - CAF	M. Laurent PEDEAU
Comité Départemental Handisport de Côte-d'Or	Non pourvu
Espace Socioculturel de l'Acodège	M. Philippe DELEPINE
Fédération Nationale des Associations de Retraités et préretraités – FNAR	Mme Chantal LADERACH

Article 4. – Le mandat des membres ci-dessus désignés prendra fin au plus tard le 30 juin 2027.

Article 5. – L'arrêté n°263/2023 du 4 décembre 2023 portant composition du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de la Côte-d'Or est abrogé.

Article 6. – Monsieur le Directeur Général des Services Départementaux est chargé de l'exécution du présent arrêté qui fera l'objet d'une publication sous format électronique sur le site internet du Département de la Côte-d'Or.

Fait à Dijon le 29 mars 2024



Le Président

François SAUVADET

Ancien Ministre